



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 01.06.2010 L'an deux mille dix et le sept juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/70 **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs RASKOPF, Mme CHAILLET (excusée), Mr DELBES (excusé), Mme RAHOU.

Secrétaire : Mme ESPIE.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Saby*

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE ET LA SCENE NATIONALE D'ALBI

La Scène Nationale d'Albi a proposé à la commune une convention de partenariat par laquelle les deux parties s'engagent mutuellement.

En contrepartie d'une subvention de 1 600 € pour l'année 2010, versée par la commune, la Scène Nationale d'Albi s'engage à :

- accomplir les missions de service public qui lui ont été confiés ;
- organiser la diffusion et la confrontation des formes artistiques en privilégiant la création contemporaine ;
- participer aux actions de développement culturel favorisant de nouveaux comportements à l'égard de la création artistique et une meilleure insertion sociale de celle-ci,
- mener une politique de décentralisation et d'irrigation artistique et culturelle sur le territoire du Tarn.

Adopté à l'unanimité

Cette année, la Scène Nationale d'Albi propose aux habitants de Saint-Juéry une programmation artistique axée autour d'un spectacle sous la thématique de la parole et des formes pluridisciplinaires. Le spectacle programmé par la Scène Nationale d'Albi est le suivant : Ciné Guinguette le mercredi 23 juin 2010 sur l'espace vert situé à proximité de l'école maternelle Louisa Paulin.

Pour ce faire, une convention spécifique stipule les droits et obligations des deux parties.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer pour 2010 les deux conventions suivantes :

- une convention de partenariat avec la Scène Nationale d'Albi,
- une convention spécifique pour la programmation du spectacle de 23 juin 2010.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2010
Jacques LASSERRE
Maire,